

REGLEMENT INTERIEUR

Ce règlement intérieur est destiné à faciliter l'organisation du poney Club, des reprises et
A apprendre à chacun le respect du matériel, de l'ordre dans la sellerie et les lieux communs à tous



Entrée en vigueur au 1^{er} février 2007, nous vous informons qu'il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du Centre Equestre.

Décret n° 2006 - 1386 du 15 novembre 2006.

Pour nos petits et grands cavaliers, merci d'avance de respecter :

1. Les poneys

Pas de brutalité, pas d'agressions verbales. Nos poneys ont eu un dressage spécifique. Certains cavaliers peuvent anéantir ce dressage en ne respectant pas les quelques règles qui suivent. Nous ne manquerons pas de les réprimander.

Ne pas leur donner de friandises dans la main, quand ils sont attachés (pain, sucre, carottes etc.) ce geste leur apprend à devenir capricieux à mordre et à taper, **DANGEREUX. Il est INTERDIT d'attacher les grands poneys et les chevaux dans la stabulation.** Ils doivent rester attachés à la barrière qui leur est réservée, et même en cas de pluie. La stabulation est un espace **réservé aux petits poneys.**

Quand ils ont fini leur journée et qu'ils sont de retour au parc, vous pouvez éventuellement leur jeter du pain (sans pénétrer dans le parc, car ils risquent de se disputer et vous, de recevoir un coup de pied destiné au copain), ou de leur donner une carotte en les remettant dans le pré.

Vous pouvez aussi nous amener du pain, qui sera le bienvenu pour les appeler quand on va les chercher dans le pré ou pour leur donner en fin de journée dans le parc. Après le travail et pour les remercier de vous avoir porté, rien ne vaut une bonne caresse, un chuchotement

à l'oreille et un petit pansage. Sans oublier de leur présenter un peu d'eau s'il fait chaud ou quand ils sortent de la carrière.

2. Le matériel

Laver le mors du filet après utilisation. Remonter systématiquement les étriers et les bloquer par leurs étrivières, avant même de desseller.

Poser correctement à l'emplacement prévu à cet effet : filet, selle et tapis, longe.

Étrilles, brosses, cures pieds, selles, tapis et longes doivent être rangés tout de suite après leur utilisation et ne pas traîner par terre.

3. Les installations

Le respect des installations est impératif, ne pas monter sur les barrières etc...

4. L'environnement

Enlever immédiatement les crottins du poney qui t'a été attribué sur la feuille de monte, lorsqu'il est attaché à la barre (une brouette est mise à ta disposition).

Les papiers et les gobelets sont à leur place dans la poubelle.

UNE PETITE TACHE DE RANGEMENT SERA ATTRIBUEE AUX CAVALIERS NE RESPECTANT PAS UN DES POINTS CI-DESSUS

ORGANISATION DU PONEY CLUB

1 - Vous trouverez les horaires des groupes de reprise des cavaliers sur le bureau du poney club.

2 - Les cavaliers sont inscrits automatiquement dans leur reprise chaque semaine. Le montoir se fait la veille.

3 - Si vous êtes dans l'impossibilité de venir la semaine suivante, mettez une croix à côté de votre nom et dans la colonne à la date prévue de l'absence ou, nous prévenir au plus tard la veille avant 19 h précises.

4 - Le cas échéant, 1 h de leçon sera décomptée sur votre carte. Pour éviter les abus qui déstabilisent les reprises, un certificat médical sera systématiquement demandé pour toute absence décommandée le jour même.

5 - La permutation de la leçon à un autre horaire ne pourra obtenir de réponse que le mardi et le vendredi après 19 h (heure à laquelle les annulations sont closes).

6 - Les sorties (concours, dénivelés etc...) doivent se régler trois jours avant la manifestation.

7 - Horaire de réception téléphonique : de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 19 h. Le club ne prend pas de communications téléphoniques les mercredis et samedis. Les annulations doivent se faire au plus tard, la veille avant 19 h. Celles qui auront été faites le mercredi ou le samedi, ne seront pas prises en compte et donc décomptées sur la carte.

REGLEMENT INTERIEUR

Ce règlement intérieur est destiné à faciliter l'organisation du poney Club, des reprises et à apprendre à chacun le respect du matériel, de l'ordre dans la sellerie et les lieux communs à tous

Pour réserver les promenades en main, venez nous voir le jour même, nous essayerons de vous satisfaire.

8 - Pour une meilleure qualité d'enseignement et pour préserver l'homogénéité des cours en niveau équestre, toute absence de deux semaines consécutives vous fait prendre le risque de changer de cours et d'horaire. Certains horaires sont très demandés et réservés aux cavaliers réguliers.

9 - Les cartes de monte de 10 h sont valables 4 mois. Celles de 20 h 12 semaines. Elles ne sont ni cessibles, ni remboursables. Les cavaliers n'étant pas à jour de leur carte ne pourront pas monter. Une extension pourra être accordée pour les classes de neige ou de mer et à l'arrivée de la saison de ski. L'arrêt pour le ski du mercredi doit être mentionné à l'inscription de l'enfant au club.

10 - Les cours sont assurés les jours de pluie. Des vêtements chauds et surtout imperméables protégeront efficacement votre enfant. En cas de mauvais temps excessif, nous en profiterons pour réviser le côté théorique (hippologie) et l'approche autour du poney, suivant le galop que votre enfant prépare.

11 - Attention, le 2^{ème} trimestre, certains horaires changent, se renseigner.

12 - **Le port de la bombe-casque est obligatoire** et chaque adhérent doit avoir sa propre bombe-casque aux normes européennes avec son nom étiqueté dedans. Rien ne ressemble plus à une bombe qu'une autre bombe (trop de problème d'échange chaque année). Les bombes ayant subi un choc violent, ou étant mal traitées sont à remplacer pour des raisons de sécurité.

AVIS AUX CAVALIERS ET A LEURS PARENTS

1 - Pour les questions administratives, contactez-nous par téléphone. Nous vous rappellerons si nécessaire. En cas d'absence de Sylvie, les salariés la remplacent pour tout

2 - Toutes les informations vous sont communiquées sur le tableau d'affichage, elles concernent le secrétariat, les concours, les stages, les sorties diverses etc... Prenez le temps de les lire.

3 - Les forfaits trimestriels vous donnent droit à :
- *1 h gratuite pendant les vacances scolaires tout au long de l'année, ou une capitalisation à valoir sur un stage ou une activité d'été :*
pour chaque forfait acheté, une remise de 10 € vous est offerte, soit 30 € pour l'achat de 3 forfaits.

Dans la formule « forfait » vous pourrez :

- annuler une fois l'heure, celle-ci sera rattrapée durant les vacances scolaires.
- A la deuxième absence, l'heure sera perdue
- L'heure non faite pourra être rattrapée uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Le prix du forfait de chaque trimestre est calculé en fonction du nombre de mercredi et de samedi compris dans le trimestre (hors vacances scolaires et fermeture exceptionnelle du Poney Club).

Base de calcul : 11,20 € x le nombre de mercredis ou de samedis.



☎ 04 76 89 72 10

A partir de 7 ans.

Initiation
Passage des galops
Compétitions, Pony-Games (Vices champion de France 96)
Stages vacances scolaires
Attelage
Voltige
Ski poney

A partir de 5 ans

Animation poney

Dès le plus jeune âge

Location de poney shetland à la 1/2 h, à l'heure ou à la journée